

Pays de la Loire, Sarthe
Tuffé Val de la Chéronne
rue de l' Étang

Pont, lavoir et abreuvoir communaux, rue de l'Étang

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058939

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont, lavoir, abreuvoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Réseau hydrographique : la Chéronne

Références cadastrales : 2019, AC, non cadastré

Historique

Le cours de la Chéronne dans le bourg de Tuffé a été fortement contraint par les travaux hydrauliques des moines du prieuré, pour l'aménagement de leur moulin et de leurs étangs, et ce dès le XIIIe siècle. Il est établi, au regard de plusieurs documents d'archives, du plan terrier du prieuré réalisé entre 1757 et 1759 et d'un dessin de 1827, que l'ancien grand étang des moines arrivait jusqu'au chemin de La Ferté-Bernard (actuelle rue de l'Étang). En témoigne la surélévation de la rue, formant une digue, la présence d'une ancienne bonde d'évacuation, ainsi que le pont lui-même. La datation de l'ouvrage, très frustrante et sans doute régulièrement rafistolé, est malaisée. Aménagé par les moines, il accueillait entre ses arches les portes ou "palles" qui permettaient de vidanger le grand étang, alors semble-t-il surmontées de simples tabliers en bois. Cette fonction est confirmée par le plan terrier, mentionnant les "portes de l'étang de Tuffé", ainsi que des documents des années 1827-1832 relatives à l'édification de la maison de Louis Hérode devant les deux arches du pont (actuellement 3 rue de l'Étang). Sa construction avait causé une vive émotion parmi les riverains qui craignaient qu'elle ne génère de graves inondations telles qu'il s'en produisait lorsque le pont se trouvait obstrué. Il fut même suggéré que Hérode fasse percer une troisième arche à l'emplacement de la petite bonde, ce qui ne fut jamais réalisé. D'après une délibération municipale de 1832, André Bigot, nouveau propriétaire de la maison, aurait fait reconstruire en maçonnerie la terrasse reliant son logis au pont, alors en bois. Pour assurer la solidité de l'ensemble, il aurait également posé à ses frais les voûtes des arches du pont en remplacement des tabliers en bois.

Au début du XIXe siècle déjà, l'ouvrage était flanqué d'un ancien lavoir et d'un abreuvoir plus ou moins à l'abandon, qu'il est question de remettre en état. Un cahier des charges des travaux, dressé en 1818 puis rayé, précise que l'abreuvoir et le lavoir devaient être reconstruits après avoir recreusé et nivelé le bassin et qu'un "portereau" en bois devait permettre de réguler le niveau de l'eau sans que celle-ci puisse refluer dans les prés en amont. Rien n'indique que les travaux furent bien réalisés, au contraire les demandes répétées de la municipalité semblent rester sans réponse. Le rétablissement du lavoir et de l'abreuvoir resurgit en 1841, mais malgré les relances répétées de la commune et de multiples devis, les travaux ne sont réalisés qu'en 1850. Le bâtiment est alors couvert en bardeau pour éviter que des tuiles ne soient cassées par les élèves de l'école de garçons voisine. En 1861, un barrage avec vanne mobile est aménagé en aval pour maintenir un niveau d'eau suffisant : il est rectifié en 1883 pour éviter l'inondation de propriétés riveraines. Le lavoir, qui ne comprend alors qu'une aile (celle adossée au pont), est restauré et agrandi en 1893 d'une aile en retour : les travaux sont réalisés par Anatole Chevalier, maçon à Tuffé. En 1921, le lavoir est réparé, le déversoir cimenté et un nouvel empellement est mis en place.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, Temps modernes, 2e quart 19e siècle, milieu 19e siècle, 4e quart 19e siècle (?)

Période(s) secondaire(s) : 20e siècle

Description

Le pont, aménagé dans l'ancienne digue du grand étang, comprend deux arches segmentaires avec, à proximité, l'ancienne bonde de l'étang. Au nord, il est masqué par une maison construite sur l'emprise de l'ancien étang et dont la terrasse surplombe la Chéronne qui effectue un coude pour la contourner. Au sud, soutenu par un gros contrefort, il est flanqué du lavoir public et de l'ancien abreuvoir. Le lavoir, de plan en L, est couvert en appentis et repose sur des poteaux en bois sur plots maçonnés. On observe dans le mur de soutènement deux cavités, la première est une ancienne évacuation des eaux provenant du coteau, la seconde avec encadrement en brique pourrait l'avoir remplacée lorsque le lavoir fut agrandi et que la première se trouva condamnée. La bassin aujourd'hui cimenté servait également d'abreuvoir pour les animaux.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon ; grès, moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; non classé. **1793-1915 : délibérations du conseil municipal de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 372/9. **1842-1921 : lavoir public de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 7 S 140. **1851-1917 : ruisseau de la Chéronne, aménagements et moulins de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1660. **1828-1923 : voirie urbaine, commune de Tuffé.**
- Archives municipales de Tuffé Val de la Chéronne ; 1 D 1 à 11. **1915-2003 : délibérations du conseil municipal de Tuffé.**

Documents figurés

- **1842 : plan du lavoir et de l'abreuvoir de Tuffé.** (Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 372/9).
- Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Tuffé Val de la Chéronne. (Collection particulière).

Bibliographie

- **Le patrimoine des communes de la Sarthe.** Paris : Flohic éditions, 2000. 2 vol. p. 1631

Annexe 1

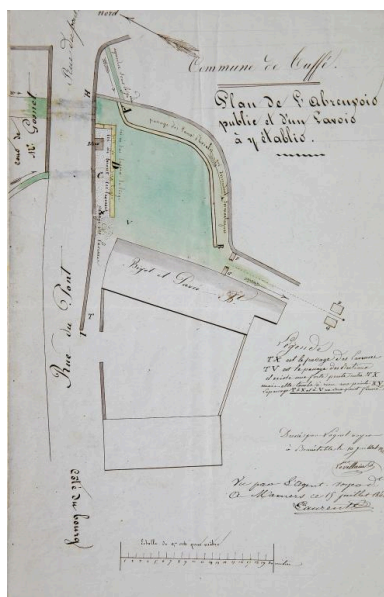
L'ancien grand étang des moines de Tuffé

L'emplacement du plan d'eau actuel de Tuffé Val de la Chéronne correspondrait approximativement à celui de l'ancien grand étang du prieuré de Tuffé, disparu avant la Révolution. Toutefois, contrairement à une tradition voulant qu'il se

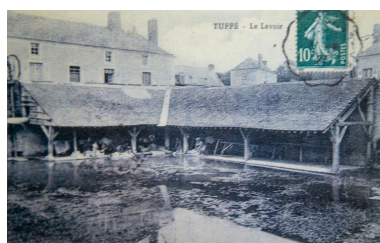
plaçait en amont du petit étang du moulin (encore en place) et remontait jusqu'au château de Chéronne, les documents d'archives révèlent que la tête de la pièce d'eau avançait jusqu'au bourg et se trouvait au même niveau que le petit étang, ce qui explique l'importance de la digue que surmonte la rue. C'est ce que suggère le plan terrier du prieuré dressé entre 1757 et 1759, qui situe au niveau du pont du bourg "les portes de l'étang de Tuffé". Ceci est confirmé par les papiers d'une affaire de 1827-1828 consécutive à la construction de la maison actuellement 3, rue de l'Étang. On y apprend que la maison a été édiflée sur un pré qui était autrefois partie du grand étang dont un plan sommaire mentionne la bonde (évacuation) au niveau du pont. Celle-ci est d'ailleurs toujours visible.

Selon le cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, l'étang aurait été creusé par les moines aux environs de 1100. Réserve importante de poisson, il était régulièrement pêché. D'après Pesche, rapportant plusieurs chartes médiévales, Geoffroy Morin, seigneur d'un fief des environs, probablement Chéronne, y aurait fait noyer, vers 1190-1200, un des moines du prieuré, Robert de Vallencières. En punition de son crime, il aurait été condamné par le sénéchal du Maine, en présence d'Aliénor d'Aquitaine, à donner "à perpétuité aux moines la juridiction qu'il avait sur le bourg de Tuffé", les places ou halles qu'il y possédait, ainsi que deux métairies dont une située entre la chapelle de Beaumont (disparue) et la queue de l'étang. D'après des vestiges mis au jour lors de l'aménagement du plan d'eau, il semblerait que l'étang "comportait deux plans, l'un allant de Chéronne au chemin prenant au bout des grands platanes et donnant autrefois accès aux prés exploités par M. Lecomte, des Donnettes, et l'autre de là à l'abbaye de Tuffé. En effet, une jetée en dur a été repérée au moment des travaux que les bulldozers ont pu emprunter en travers du plan d'eau actuel" (La Vie Mancelle, octobre 1977).

Illustrations



Un plan du lavoir et de l'abreuvoir, 1842.
Phot. Pierre-Bernard
(reproduction) Fourny,
Autr. Levillain
IVR52_20197203098NUCA



Le lavoir, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard
(reproduction) Fourny
IVR52_20197202955NUCA



Le pont côté nord.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202938NUCA



Une arche du pont sous le lavoir.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202504NUCA



La bonde de l'ancien grand étang.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202937NUCA



Le lavoir.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202506NUCA



L'intérieur du lavoir.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202505NUCA



Une ancienne évacuation
des eaux de ruissellement.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202502NUCA



Une ancienne évacuation
des eaux de ruissellement.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202503NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Tuffé Val de la Chéronne : présentation du bourg (IA72058929) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne

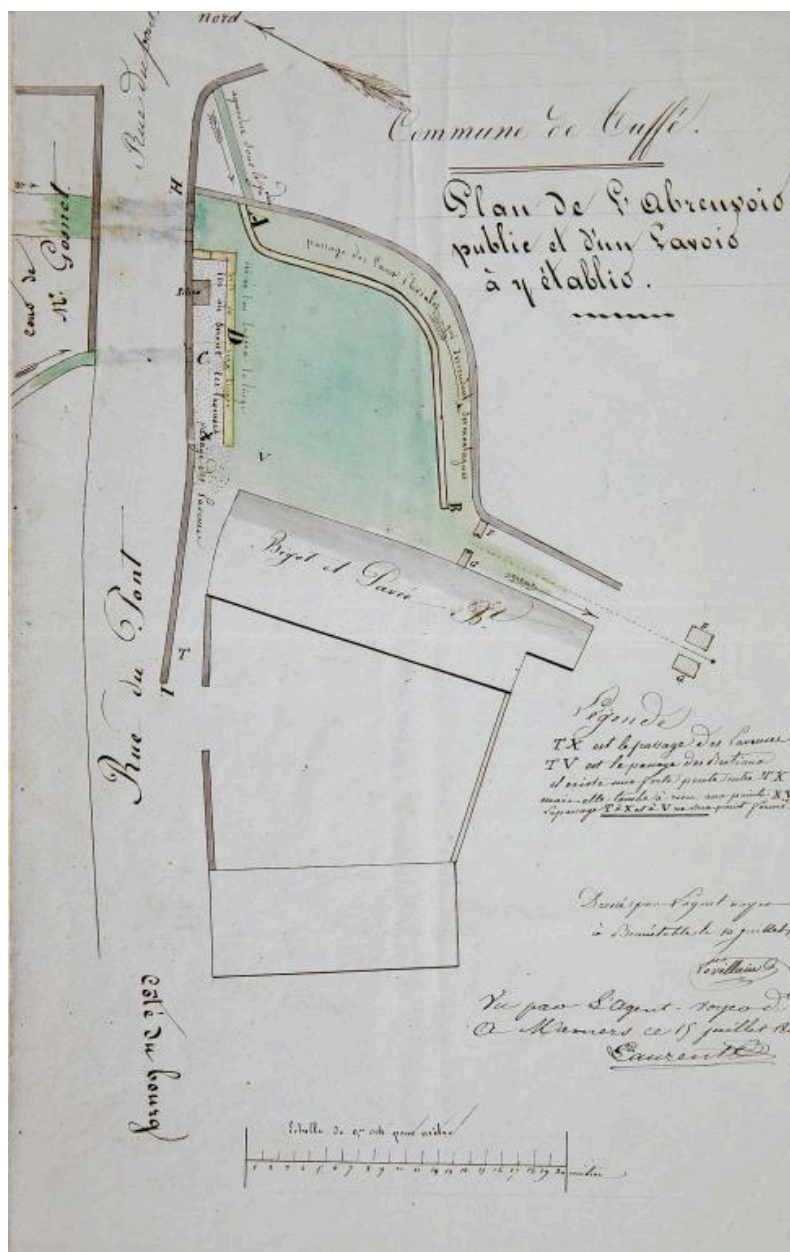
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Bourg de Tuffé Val de la Chéronne, rue de l'Étang (IA72058962) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne, rue de l'Étang

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois



Un plan du lavoir et de l'abreuvoir, 1842.

Référence du document reproduit :

- **1842 : plan du lavoir et de l'abreuvoir de Tuffé.** (Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 372/9).

IVR52_20197203098NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard (reproduction) Fourny

Auteur du document reproduit : Levillain

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lavoir, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Tuffé Val de la Chéronne. (Collection particulière).

IVR52_20197202955NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard (reproduction) Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pont côté nord.

IVR52_20197202938NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une arche du pont sous le lavoir.

IVR52_20197202504NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La bonde de l'ancien grand étang.

IVR52_20197202937NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lavoir.

IVR52_20197202506NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du lavoir.

IVR52_20197202505NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une ancienne évacuation des eaux de ruissellement.

IVR52_20197202502NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une ancienne évacuation des eaux de ruissellement.

IVR52_20197202503NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation